



## Compte Rendu du Conseil d'Administration du 16/10/2020

**Présents :** Chantal Robreau, Philippe Humeau, Rirette Rogier, Anne-Marie Duchillier, Georges Brossard, Marif Pascalon et Marie Françoise Rey. Absents excusés : Georges Pernelle, et Philippe Hingray.

### **Préparation de l'assemblée générale du 22 octobre 2020 :**

- A l'unanimité des présents on décide de maintenir l'assemblée générale à la date prévue soit le jeudi 22 octobre 2020. Nous maintenons le tournoi mais supprimons l'apéritif, par rapport aux barrières sanitaires.

- Le vote est obligatoire.

Vote pour les membres du CA, renouvelable tous les 4 ans,

Vote pour la commission des litiges, selon les statuts, tous les 4 ans aussi, mais en alternance avec le bureau.

Donc la commission des litiges sera rééligible dans 2 ans soit en 2022 puis ensuite tous les 4 ans soit en 2026.

Ouverture des portes à 13h30, le vestiaire sera interdit.

Le rapport moral sera dit par Chantal Robreau, le palmarès des résultats par Philippe Humeau, le rapport financier par Anne-Marie Duchillier.

Intervention de Philippe Humeau aussi sur le site du club.

Chantal fera voter le souhait que nous avons d'augmenter le tarif des tickets, vu les charges supplémentaires occasionnées par le COVID : le carnet passera à 25.00€, et le ticket à l'unité : 3.00€. Le trophée du voyage est passé à 6.00€.

Budget prévisionnel très difficile à faire vu le contexte.

- **Corrections à apporter sur le site :** les horaires des cours.

- **Ecole de bridge :** moyenne d'âge, environ 73 ans : Philippe Humeau veut bien en prendre la responsabilité. Lise a décidé de jouer avec ses élèves.

Jean a des élèves motivés .

Jean-François Piton a repris aussi ses cours.

Toutefois persiste le problème de statuts des formateurs.

Pour Philippe Humeau une solution serait d'offrir les locaux, de ne pas s'occuper des cours et de demander une certaine somme par an aux élèves. L'ensemble des membres du bureau ne sont pas d'accord !

Ce n'est pas aux élèves d'assumer cela. Ils paient déjà leurs cours !

- **Que fait-on pour les inter-clubs ?** Pour les inscriptions des gens qui veulent faire les I-C avec des équipes de LR mais ne joueront jamais à LR ?

On fait éventuellement payer une adhésion atténuée : forfait de 20.00€.

La séance est levée à 12h